



LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 11 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le onze du mois de mars, le Conseil Municipal de la commune de LA BOISSIERE DES LANDES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Michel CHADENEAU, Maire.

Date de Convocation : 4 mars 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Nombre de Conseillers Municipaux présents : 12

Nombre de Conseillers Municipaux votants : 13

Présents : Michel CHADENEAU, Christian VALERY, Monique POIRAUD (arrivée à 20h47), Alain BUCHET, Béatrice NICOLAIZEAU, Bernard LEFORT, Caroline SICARD, Estelle GUERY, Delphine TRINEAU, Mathilde PIGNON, Lauriane ROGIER, Baptiste GIRAUDEAU, Tanguy BEIGNON.

Absents représentés : Mme Monique POIRAUD a donné pouvoir à M. Michel CHADENEAU.

Absents excusés : Mathieu DUFOUR, Benoit ENFRIN.

Secrétaire : Conformément à l'article L2121-15 du CGCT Baptiste GIRAUDEAU est nommé secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

13/2024 PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE – CONVENTIONS DE PARTICIPATION POUR LA COUVERTURE DU RISQUE PREVOYANCE DES AGENTS – Approuvé à l'unanimité

14/2024 MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – AVANCEMENTS DE GRADES 2024 – Approuvé à l'unanimité

15/2024 DELIBERATION DE PRINCIPE AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS DE REMPLACEMENT (en application de l'article L.332-13 du code général de la fonction publique) – Approuvé à l'unanimité

16/2024 RETRAIT DE LA DELIBERATION 2023111213D ET OUVERTURE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT – BUDGET COMMUNAL 2024 – Approuvé à l'unanimité

17/2024 COMPTE DE GESTION – BUDGET COMMUNAL 2023 – Approuvé à l'unanimité

18/2024 COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET COMMUNAL 2023 – Approuvé à l'unanimité

19/2024 AFFECTATION DU RESULTAT – BUDGET COMMUNAL 2023 – Approuvé à l'unanimité

20/2024 DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS 2022/2026 AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VENDEE GRAND LITTORAL – TAVAUX DE DRAIN – Approuvé à l'unanimité

21/2024 PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE PRIVEE SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION – Approuvé à l'unanimité

22/2024 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE APPEL DU COLLEGE ST JACQUES – Approuvé à l'unanimité

23/2024 AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL CONCERNANT LE PROJET DE PARC EOLIEN DE NIEUL LE DOLENT – Avis défavorable avec 4 avis favorable, 5 avis défavorable et 4 abstentions

Le Maire,
Michel CHADENEAU.

